

Nicolás Maduro déclare que les États-Unis n'ont pas le droit d'agresser le Venezuela



Caracas, 10 mars (RHC-Granma) Le président des États-Unis Barack Obama a signé un décret ce lundi dans lequel il qualifie le Venezuela de menace contre le peuple étasunien : le président vénézuélien Nicolás Maduro a signalé que c'est l'agression la plus grave et la plus injuste dont a été victime la patrie de Simon Bolivar tout au long de son histoire et il a accusé les États-Unis d'essayer de violer la souveraineté de ce pays sud-américain.

Au cours d'un Conseil des ministres retransmis par la télévision publique, le chef de l'État vénézuélien a condamné les menaces figurant dans le décret signé par Barack Obama. Il a exigé que Washington mette un terme à sa politique d'ingérence et il a averti que l'objectif de Washington est de priver les Vénézuéliens de leur droit à l'indépendance, à la paix et à la souveraineté.

De plus, le leader bolivarien a annoncé qu'il demandera à l'Assemblée Nationale d'adopter une loi d'habilitation pour permettre au gouvernement de prendre les mesures nécessaires face à une éventuelle agression. Il a également annoncé la consultation de l'ambassadeur vénézuélien à Washington.

Au sujet des visées impérialistes de la Maison Blanche, Nicolás Maduro a déclaré :

« C'est la plus grave agression des États-unis contre le Venezuela, dans toute son histoire. Elle est provoquée par le désespoir : les États-Unis ne veulent pas comprendre la réalité du Venezuela révolutionnaire, bolivarien, socialiste et chaviste. Ils ne veulent pas comprendre que nous avons une Constitution souveraine, écrite par le peuple. Ils ne veulent pas comprendre que nous avons un peuple conscient, qui est à la recherche d'une alternative, qui construit son indépendance. Ils veulent s'en prendre au Venezuela pour pouvoir attaquer ensuite tous les gouvernement révolutionnaires, progressistes, patriotes et anti-impérialistes qui existent dans toute l'Amérique Latine et les Caraïbes. »

Le décret étasunien met en place de nouvelles sanctions qui frappent des haut gradés de l'armée, plusieurs haut magistrats et des responsables de la police, sous prétexte de violations des droits de l'homme lors des manifestations violentes qui avaient secoué le pays en 2014. Ces personnalités vénézuéliennes sont interdites de séjour aux États-Unis et leurs avoirs dans ce pays ont été gelés.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/48935-nicolas-maduro-declare-que-les-etats-unis-nont-pas-le-droit-dagresser-le-venezuela>



Radio Habana Cuba